

## PV CONSEIL ED du 22 février 2016

### 1/Élection des nouveaux représentants pour l'UMR MD3 et le LM2P2

Suite au départ à la retraite d'Alain BOTTA, il est proposé d'élire un nouveau représentant pour la discipline « Environnement et Santé » au Conseil de l'ED. Mme OLLIVIER, de l'UMR MD3, dont les doctorants sont majoritaires dans cette discipline dans notre ED, est candidate.

En raison du changement de direction au sein du LM2P2, il est proposé d'élire un nouveau représentant pour la discipline Génie des Procédés. Olivier BOUTIN, Directeur adjoint du laboratoire, est candidat.

Evelyne OLLIVIER pour l'UMR MD3 et Olivier BOUTIN pour le LM2P2 sont élus à l'unanimité.

Ils font donc partie du Conseil de l'ED à compter de ce jour.

### 2/Élection du représentant du PR2I "Environnement" au Conseil

Nicolas ROCHE est élu à l'unanimité en tant que représentant du PR2I (Pôle de Recherche Interdisciplinaire et Intersectoriel) « Environnement ».

Il continue donc de siéger au Conseil.

### 3/Détermination des dates des jurys de bourses 2016

Les dates arrêtées pour les jurys de bourse 2016 sont le jeudi 23 juin pour la sélection sur dossier, et le jeudi 30 juin pour l'audition des candidats. Elles ont été déterminées en tenant compte du fait que l'université (la DRV) demande le retour du choix effectué début juillet (plus tôt que les années précédentes)

### 4/Examen des dossiers de candidature pour les bourses Région

Après examen des dossiers (4 Volet Général et 3 Volet DAS), le classement retenu par le Conseil est le suivant :

#### Volet général :

1/ M.I.O Sujet Grenz 2/ M.I.O Sujet Baklouti-Moutin

Le dossier M.I.O Banaru-Carlotti ne peut faire l'objet d'un classement car il est incomplet (scan d'une page sur 2).

Le dossier IMBE Zask-Tatoni sera transmis avec avis favorable (car l'ED 251 est secondaire).

#### Volet DAS :

1/ LCE Sujet Boudenne

Le dossier M.I.O Lorquin-Piccerelle sera transmis avec avis favorable (car l'ED 251 est secondaire).

Le dossier M.I.O Casalot-Tamburini n'est pas classé car le Conseil estime qu'il est à revoir pour la compréhension de la démarche scientifique et ses applications.

#### 5/Point sur l'organisation du Congrès (BQ)

Bernard QUEGUNIER fait un 1<sup>er</sup> bilan relatif au Congrès et à son organisation, depuis le mail envoyé aux doctorants fin janvier. Le site est opérationnel, quelques doctorants se sont inscrits. L'adresse est la suivante : <http://edse16.mio.univ-amu.fr/>

Le Congrès aura lieu à Océanomed sur le campus de Luminy.

La date limite de renvoi des résumés a été fixée au 15 mars 2016.

3 conférenciers contactés ont donné leur accord pour intervenir sur ces 2 jours. Catherine KELLER propose de demander à Joël GUIOT (ECCOREV) s'il veut faire une conférence au sujet du retour sur les résultats de la COP21.

#### 6/Adoption du nouveau Règlement Intérieur de l'ED

Le nouveau règlement intérieur de l'ED proposé est accepté par le Conseil à l'unanimité.

#### INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

- budget 2016 : C. KELLER informe le Conseil de la diminution du montant du budget pour cette année, en concertation avec le Collège Doctoral, qui prendra en charge certaines dépenses jusque-là supportées par les ED (notamment cotisation ADUM et certaines formations)
- inscriptions 2015-2016 : le nombre des inscriptions à l'ED est en baisse, cela reflète une tendance générale (nationale) et s'expliquerait aussi par le manque de financement (certains types de financement ayant disparu)
- procédure thèses inter-ED : Catherine KELLER précise que cette procédure sera discutée en réunion avec le Collège Doctoral
- échéances autres AO pour bourses :
  - 8 Bourses AMU-CEA : date limite **10 mars** pour dépôt des sujets auprès du CD et du CEA
  - 8 Bourses AMU-DGA : pas de demande cette année pour l'ED, report d'une demande de l'année passée (1<sup>er</sup> tour validé), phase 2 (dépôt des dossiers des candidats) : **4/04 au 13/05**
- 6 bourses inter-ED :
  - **mercredi 3 février**: lancement de la campagne 2016 AAP inter-ED

- **vendredi 18 mars** : date limite de dépôt des propositions de thèse auprès du Collège Doctoral (CD)
- **jeudi 31 mars** : chaque ED sélectionne et transmet au CD 2 sujets où l'ED est partenaire principal et 2 sujets où elle est partenaire secondaire
- entre le **4 et 13 avril** : sélection de 12 sujets par le CD et les coordinateurs des PR2I
- **mercredi 25 mai** : date limite pour les responsables des sujets sélectionnés pour déposer auprès du CD les dossiers des candidats qu'ils proposent (1 sujet/1 candidat).
- **semaine du 6 au 10 juin**: audition des 12 candidats et attribution des 6 contrats doctoraux inter-ED.